



Partenaires - Charte d'utilisation du logo du Nouvel Hôpital de Navarre

Date de MAJ du document	mai 2017
Rédacteur	Service communication, Direction générale
Destinataires :	Partenaires du Nouvel Hôpital de Navarre

Sommaire

Comment obtenir l'autorisation d'utilisation du Logo ?

Comment utiliser le logo ?

Charte d'utilisation du logo du NHN

1. Comment obtenir l'autorisation d'utilisation ?

L'usage du logotype du Nouvel Hôpital de Navarre par un acteur extérieur nécessite une autorisation de la Direction générale.

La demande d'utilisation du logo du NHN sur un support extérieure doit être transmise par mail au service communication (communication@nh-navarre.fr).

La demande doit comporter les éléments suivants :

Date de la demande :

Nature du partenariat avec le Nouvel Hôpital de Navarre :

Action ponctuelle / récurrente :

Si action financée, dans quel cadre :

Y-a-t-il un ou plusieurs autres partenaires ? Si oui, le(s) quel(s) ?

Utilisation du logo sur quels supports (affiche, plaquette, article publicitaire : stylos, agenda etc...) ?

Joindre à la demande : LE SUPPORT sur lequel le logo doit apparaître (si possible)

Si le support n'a pu être transmis lors de la demande d'utilisation du Logo, il devra l'être avant édition pour avis au service communication du Nouvel Hôpital de Navarre.

L'autorisation sera, notamment, accordée sur la base des critères suivants :

- colloques / manifestations ayant un rapport avec les missions du Nouvel Hôpital de Navarre,
- Opération avec une implication des agents de l'hôpital dans l'organisation de l'événement,
- Vérification des autres logos pouvant être associé à celui du Nouvel Hôpital de Navarre,
- Disposer des informations suffisamment en amont de l'action / événement (objectifs, organisation, promoteurs, partenaires...) pour en évaluer l'intérêt et les risques éventuels

Chaque demande sera examinée individuellement afin de déterminer si les conditions citées dans la charte sont remplies.

2. Comment utiliser le logo ?

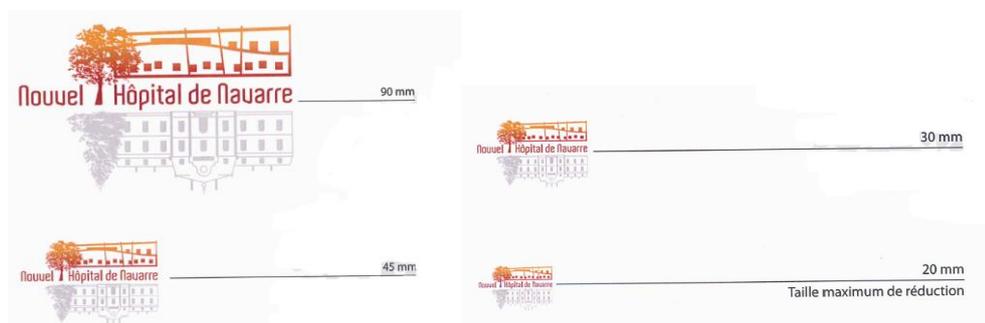
Le Logo du Nouvel Hôpital de Navarre ne peut être modifié ou transformé.

Co-signature :

Si le logo du Nouvel Hôpital de Navarre doit se trouver en présence d'autres logos, il faut alors appliquer le principe de co-signature afin d'obtenir des logos de taille équivalente.

Lisibilité du logo :

La lisibilité du logo ne doit pas être altérée quelle que soit la taille du support utilisé. La taille du logo ne doit pas être déformée.



Code couleur du Nouvel Hôpital de Navarre :

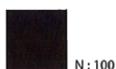
- Logo couleur - principe chromatique

Le logo du Nouvel Hôpital de Navarre utilise la palette de couleur suivante :



- Logo en noir

Le logo NHN version noir et blanc. Il faut toujours utiliser le logo sur un fond uni afin de ne pas altérer sa lisibilité.



Mise à disposition du logo du Nouvel Hôpital de Navarre

- Logo pour impression

Le logo sera fourni en format JPG 300 dpi pour des impressions.

- Logo pour internet

Le logo sera fourni en format JPG 76 dpi ou en GIF, format qui inclut la transparence. Il sera donné en taille unique.